17e ANNEE, N° 846 PARAIT LE SAMEDI 25 Mai 1901

# SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN PROGRESSISTE

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION & REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne..... 0,20
Commerciale (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

## LE BUDGET EN 1902

C'est mardi dernier que la Chambre a nommé les membres de la commission chargée d'examiner le projet de budget établi par le ministère des finances pour l'année 1092. Il ne semblera donc pas inopportun de jeter un coup d'œil sur les grandes lignes de ce projet et de mettre en lumière les indications résultant des chiffres sur lesquels il repose,

Les dépenses sont fixées à la somme de 3 milliards 597,072,199 francs et les recettes sont évalulées à 3 milliards 597,164,082.

La première conclusion qui se dégage de cet exposé sommaire, c'est que l'excédent des recettes sur les dépenses n'atteint pas tout à fait le chiffre de 100.000 francs. C'est l'équilibre, mais c'est presque l'équilibre instable et l'on aperçoit immédiatement quelle prudence il faudra que le gouvernement apporte dans l'examen de la loi de finance, si l'on ne veut pas compromettre cet équilibre fragile réalisé avec tant de dificulté.

C'est parce que, dans, le passé cette prudence a presque toujours fait défaut aux représentants du pays que celui-ci voit les depenses budgétaires s'accroître d'année en année avec une progression inquiètante. Pour l'exercice prochain, cette augmentation de dépenses atteint le chifire de 42,717,987fr, par rapport à l'exercice courant. Elle parait couverte en partie, dans l'exposé de M. Caillaux, par des évaluations d'exédent de recettes portées à 42,561,220 francs. Mais on peut se demander s'il n'y a pas dans ces prévisions un optimisme quelque peu exagéré, quand on regarde le tableau comprenant le résultat du recouvrement des impôts et revenus de l'Etat pour les quatre premiers mois de l'année courante. Non seulement les évaluations budgétaires faites l'année dernière par l'administration des finances n'ont pas été atteintes, non seulement le mécompte s'élève déjà pour ces quatre premièrs mois à 17 millions et demi environ, mais on est demeuré au-dessous des recouvrements correspondants de l'année antérieure.

On constate que le fléchissement a porté sur les produits du timbre, des douanes, des contributions indirectes, des sucres, des opérations de bourse, de l'enregistrement, des télégraphes et des postes. Il y a, soit dit en passant, un symptôme grave de ralentissement dans l'ensemble de notre activité économique, qui n'est pas occassionné uniquement par l'arrêt momentané qui succède habituellement, chez nous comme ailleurs, aux périodes de surmenage industriel déterminé par les expositions universelles.

Il y a d'autres raisons de la crise dans laquelle nous entrons à peine et dont les effets se font déjà sentir dans notre situation fiscale Ces raisons sont multiples. Il y a d'abord l'inconnu en face duquel se voit placée notre production nationale inquiètée justement par la production étrangère. Il y a les surcharges fiscales qui vont augmentant toujours. Il y a les changements trop nombreux et souvent aventurés introduits dans le budget, sous prétexte de réformer quelque-unes des anciennes taxes auxquelles on en substitue de nouvelles qui ne répondent pas toujours aux espérances de leurs auteurs. Il y a enfin le trouble que jettent dans l'industrie et le commerce les exigences et les manœuvres de parti socialiste révolutionnaire, dont l'audace et l'activité ne connaissent plus de frein depuis que ce parti a trouvé une force nouvelle et une puissance d'action inespérée par l'introduction d'un de ses membres dans les conseils du gouvernement.

Ce qu'il y a d'inquiètant dans les moins-values actuelles, c'est qu'elle sont une menace non seulement pour le règlement définitif du budget de 1901, qu'elle affectent directement, mais encore pour l'équilibre du budget de 1902, qu'elles atteignent par contre coup.

Le projet de budget de 1902 a été établi de telle sorte que des plus-values considérables y ont été inscrites en recettes par rapport aux recouvrements prévus pour l'exercice en cours Si ces recouvrements ne s'effectuent pas en totalité, l'édifice budgétaire de 1902, si péniblement élevé par M. Caillaux, s'écroule par la base, comme un monument dresssé sans fondations sur une couche de sable ou d'argile,

Et pour comble de danger, des fardeaux énormes menacent de surcharger ce fragile édifice par la superposition des impôts nouveaux qu'entraînera le vote de la loi sur les retraites ouvrières. Sans compter que l'approche des élections générales va faires pleuvoir une quantité de projets de soit-disant réformes fiscales sur les contributions directes et indirectes dont la réalisation même partielle risque d'achever ce bouleversement complet de nos finances.

Nous avons dit plus haut que l'accroissement des dépenses pour le budgets 1902 était évalué dans l'exposé du ministre à 42,717,987 fr. En réalité cette augmentation du budget de l'année prochaine, par rapport aux dépenses de l'année courante, est de 75,171,992 francs, dont une partie s'applique à la marche des services et dont l'autre est le résultat de l'application des lois antérieurement votées par le Parlement.

Cette seconde partie du total général de l'augmentation atteint à elle seule, le chiffre de 45,076,815 francs. Voilà ce que le vote des « lois antérieures » va coûter de plus l'année prochaine, que ne l'vait fait prévoir le budget de 1901. Voilà ce qu'il en coûte d'engager l'avenir comme le fait le Parlement, d'une façon presque constante, en adoptant hors budget des mesures qui ne pésent pas sur l'exercice en cours, mais qui ont infaillablement leur répercussion sur les exercices suivants ; car un peu plus tôt ou un peu plus tard il faut toujours finir par payer.

Il nous faut payer en 1902 pour le service de la dette publique et des pensions 1,243,425,746 fr. ; pour les pouvoirs publics 13,459,100 fr. ; pour la guerre et la marine 1,028,798,151 fr. : pour divers frais de régie 430,266,830 fr.

Pour les remboursements, restitutions, non-valeurs et primes, il faut compter : 40,196,162 francs ; et pour les services civils 840,926,210 francs. Voilà l'ensemble du budget de dépenses. Pour combler le déficit, le ministère des finance a usé de certains expédients qui font honneur à l'ingéniosité de son esprit. Mais ce déficit, résultant de 41,636.414 fr. de moins-values diverses et de 75,171,992 fr. de dépenses nouvelles formait un total de 116,808,406 francs. C'est mieux, ou plutôt c'est pire qu'un « trou » dans le budget : c'est un gouffre, et l'on conçoit que M. Caillaux, auquel il a fallu tant d'efforts pour le combler, supplie ses collègues de ne pas le creuser davantage. M. Caillaux a d'abord rapporté sur l'avenir, en échelonnant les annuités, une somme de 2,050,937 qui pesait sur le budget de 1902. Ce qui est bien à proprement parler un expédient.

On a encore obtenu une réduction de 500,000 francs en diminuant le taux d'intérêt du compte courant des caisses d'épargne, et réalisé diverses autres économies montant ensemble à 6,421,618 francs.

Enfin on a eu la chance inespérée de trouver une disponibilité de 23,482,150 francs par suite de la cessation de certaines dépenses, Cela, c'est une économie réelle ; mais le contribuable n'en profitera pas, puisque la somme continuera de figurer en recette, quoique les dépenses correspondantes antérieures n'existent plus, pour permettre au ministre de boucler son budget.

En dépit de ces artifices ingénieux, le déficit subsistait toujours. Pour achever de le combler, le ministre des finances fait état de 76,497,634 francs de plus-value

Nous avons vu par l'état des recouvrements des quatre premiers mois de 1901 que certaines appréhensions sont permises pour la réalisation de ces prévisions ministérielles Souhaitons que la situation s'améliore et que la fin de l'exercice vienne compenser les déceptions des premiers mois. Il n'en sera pas moins nécessaire, nous le répétons, d'apporter une extrême prudence dans l'examen d'un budget dont l'équilibre est pour ainsi dire factice, car il ne repose que sur des espérances.

C'est avec cette préoccupation que la Chambre a dû procéder au choix des membres de la commission, car celle-ci aura une responsabilité plus lourde qu'aucune de ses devancières : elle aura pour devoir de défendre énergiquement le Trésor public contre les entreprises de ceux qui voudraient en faire pour 1902, une caisse électorale. Et sa tâche ne sera pas toujours commode.

E. V.

## CONFÉRENCE
### DU CITOYEN HUBBARD

**Poudre aux yeux**

Sous le fallacieux prétexte de rendre compte de son mandat, notre député nous a donné samedi dernier une conférence dont le fond était plutôt le développement des idées radicales-socialistes. Le total du compte qu'il nous a rendu se chiffre en effet par zéro : rien d'obtenu, rien à espérer, de vagues promesses.

Cet homme d'une activité fébrile, surmené de travail, dit-il, au Palais de justice où il plaide (une moyenne de dix affaires par an), éprouve le besoin irrésistible de venir déverser sur nous le trop plein de son intarissable verbiage.

L'occasion de faire retentir le Palais Bourbon ne s'étant pas encore présentée, il faut bien qu'il entretienne ses facultés d'élocution. Nous ne pouvons que signaler rapidement les points principaux de cette interminable débauche de paroles, où les règles de la logique ont été par trop souvent oubliées.

**Garnison**

Vaines démarches auprès du général Zédé et du général Metzinger. Le frère .·. André par qui tout devait être obtenu n'a même pas été mis en ligne de compte. En somme il faut désespérer d'avoir une garnison ; une seule ressource nous reste, c'est qu'on nous envoie les impotents. Le bon air de notre ville en ferait, paraît-il, un poste sanitaire excellent. Nous y gagnerions beaucoup, ne fût-ce qu'au point de vue des germes de maladies contagieuses que nous apporteraient les malades. Puissions-nous voir bientôt arriver un bataillon d'infirmiers en grande tenue de service, seringue au vent ! Nous aimons à croire que d'ici là tous les propriétaires de chambres à louer se seront conformés aux conseils de Gustave-Adolphe et auront accépté des tarifs réduits pour Messieurs les officiers, de telle sorte que cette difficulté de logement applanie ne puisse plus être opposée aux futures démarches.

**Canal de Ventavon**

L'occasion ne s'est, paraît-il, pas encore présentée d'en parler, bien que d'importants projets des canalisations fassent l'objet des préoccupations de la Chambre.

**Sucres**

En revanche, notre député nous promet d'intervenir énergiquement, en temps opportun, dans la question des sucres. Nous pouvons compter faire bientôt quelques centimes d'économie sur ce chapitre de notre petit budget domestique. Ça fera sourire les bonnes maîtresses de maison.

**La loi sur les Associations**

Cette loi aurait pu permettre à l'orateur de desserrer les dents au Palais Bourbon. Il nous a expliqué que s'il s'est contenté de voter certains articles peu conformes à ses idées, sans prononcer de discours, c'est tout simplement pour hâter le vote du principe de la loi qui aurait pu se trouver compromis. Aveu, charmant par sa naïveté, du peu de crédit qu'aurait-eu sa parole même auprès de ses amis politiques.

**Le Budget**

Quelques mots à peine sur le budget qui n'a « rien que de très ordinaire ». L'augmentation de 43 millions sur le chiffre des dépenses, dont les contribuables devront combler le déficit, est une insignifiante bagatelle soigneusement passée sous silence.

**Service militaire**

Très embarassé par le projet de réduction du service militaire à deux ans présenté par le frère .·. André, le citoyen Hubbard n'a rien trouvé de mieux que de prendre à parti les progressistes qui, marchant eux aussi dans la voie des réformes sociales, ont eu le tort de préconiser avant le ministère radical-socialiste la réduction à un an. Nous pouvons donc nous attendre à ce que ce ministére funeste fasse voter par sa majorité servile la loi de deux ans, en dépit des intérêts démocratiques et nationaux. L'opposition systématique est une si douce satisfaction.

**Projet de loi Gustave-Adolphe**

Il est fondé sur des idées absolument personnelles ce projet de loi, aussi en avons-nous entendu de dures. Vraiment, citoyen Hubbard, vous avez un talent spécial pour soutenir avec aplomb les plus formidables énormités ! C'est à se demander si vous avez pris à tâche de vous moquer des citoyens qui vous écoutaient. Les prenez-vous donc pour des imbéciles ?

Vous trouvez la loi de 1872 sur la formation du jury criminel toute en faveur des bourgeois et vous voulez pondre un projet de loi démocratique. C'est entendu, nous vous écoutons. Le jury sera rendu par vous accessible au peuple tout entier. Excellent principe, nous l'approuvons. Mais vous nous posez ensuite une condition préalable, une garantie qui sera exigée de tous ces citoyens et citoyennes ; Vous voulez exiger qu'ils soient munis du brevet simple, voire du brevet supérieur. Et c'est ce que vous appelez démocratiser le jury criminel ! mais c'est une règle plus restrictive que celle de 1872 qui, plus libérale, n'impose

© VILLE DE SISTERON

qu'une condition : « il suffit de savoir lire et écrire ». C'est un projet de réactionnaire arriéré que vous nous présenlez-là. Citoyens qui avez entendu prononcer cette ineptie, demandez-vous combien de Sisteronnais rempliraient la condition que voudrait imposer votre député et combien seraient par là même apte à remplir les fonctions de, jurés ?

Votre projet, législateur de passage, ira aux vieux papiers. Les mères de famille peuvent être sûres que de longtemps encore on ne les arrachera aux sions de leurs enfants et de leur ménage pour leur imposer la corvée par laquelle vous prétendez les émanciper. Si vous voulez les dérober à « l'influence des curés », commencez par conseiller à vos apôtres de mettre d'abord leur conduite en conformité avec les idées politiques et religieuses qu'ils semblent préconiser. S'ils ne veulent plus de curés, qu'ils s'abstiennent donc de leur ministère. Il est vrai que vous n'auriez pas eu l'heur de profiter avec vos francs républicains, ses seuls purs, du restant des agapes qu'avaient provoquées certaines cérémonies religieuses.

**Situation politique**

Après avoir examiné la situation politique générale de la France, son rôle en Chine et en Russie, constaté le succés des fêtes de Toulon, l'orateur embouchant la trompette a voulu terminer la conférence par une péroraison sensationnelle. Il importe de resserrer les rangs d'un comité que son manque d'homogénité condamne tôt ou tard à une débandade générale, aussi, imitant la manœuvre des ministères qui sont sur le point de perdre la confiance d'une majorité douteuse, Gustave Adolphe imagine un complot. Il agite le spectre de la réaction masqué derrière ce parti franchement républicain des progressistes qui a déjà détenu le pouvoir pendant bien plus de temps qu'il n'aurait fallu pour renverser la République, si telles avaient été ses intentions criminelles. Il craint qu'une lumière plus éclatante venant des Voges n'éclipse l'étoile qui nous est arrivée de Pontoise et autres lieux, bien palie et bien blafarde. Il se pose cependant en restaurateur de la réputation déplorable de notre arrondissement, il supplie ses électeurs de lui permettre d'achever cette restauration, de fermer leurs oreilles à la voix de « la sacoche qui va arriver ».

Vous oubliez, citoyen Hubbard, que si l'arrondissement de Sisteron a « une réputation déplorable », c'est à vous qu'il le doit :

N'est-ce pas vous qui veniez en 1893, par pur désintéressement, n'est-ce pas ! soutenir la candidature d'un homme que vous accablez aujourd'hui de vos reproches de d'incapacité et de nullité ? Agissiez-vous bien en conformité avec vos principes en défendant cet homme dont les largesses vis à vis des «curés» n'avaient pas de bornes.

Ne dites pas que c'était uniquement pour défendre la République contre la réaction ; il y avait également sur les rangs un autre républicain plus sincère qui, par sa valeur et ses qualités aurait dû s'imposer à votre zèle et à votre propagande.

Ajouterons-nous, afin, que votre personnalité qui réunit si peu de simpathie dans les milieux politiques ne nous apparait guère comme une sure garantie de notre réhabilitation, au contraire.

# Deux Réponses

Notre gérant a reçu, sous pli recommandé, de M. Gustave-Adolphe Hubbard, deux réponses à deux articles que nous lui avions consacrés.

Notre courtoisie ne nous ferait pas un devoir de les insérer que notre intérêt nous le commanderait. En réunion publique, lorsque, tel le joyeux Paulus, il enfile sans repos ni trêve, sans se préoccuper s'ils s'accordent entre eux ou se gourment, des mots, rien que des mots à la suite les uns des autres, son intarissable faconde peut faire illusion ; mais, à la lecture, le vide de la pensée apparaît dans toute sa nudité. S'il a su se faire avec des cuisses puissantes et une main gauche agile, un gosier infatigable, il semble avoir trop négligé le développement de ses muscles intellectuels.

Nous ne pensons pas que ces deux réponses que nous reproduisons ci-dessous obtiennent jamais la moindre place dans un Recueil de Morceaux choisis même de vingt-cinquième ordre :

## Poursuivi et Taillé en pièces

Tel est le traitement, paraît-il, que j'ai demandé à Digne dans une conférence publique pour qui conque ne penserait pas comme moi. Et le *Sisteron-Journal*, ajoute plus bas, que je ne préconise contre mes adversaires qu'un argument : la mort.

Je n'ai jamais bien entendu, réclamé la mort de personne, pas même du *Sisteron-Journal*, et il faut bien que les lecteurs de ce journal sachent ce qu'on a oublié, naturellement de leur dire, c'est que j'ai simplement demandé à Digne que les bons républicains chaque fois qu'ils mettaient en déroute une nouvelle coalition réactionnaire, poursuivent leurs avantages après la victoire, qu'ils ne laissent pas tous les postes importants et toutes les influences à la merci des conspirateurs nationalistes ou autres. C'est dans ce sens que j'ai parlé de poursuite et de mise en pièces : il s'agit des partis de haine contre la République et de ruiner leur influence après les victoires électorales républicaines. Tout le monde a compris à Digne et tout le monde à applaudi.

Les lecteurs de *Sisteron-Journal* apprécieront le procédé qui consiste à tronquer et à défigurer quelques lignes d'une conférence pour en tirer d'effrayantes visions de sang, de carnage et de massacre : ils riront de la petite manœuvre au lieu de s'épouvanter.

**Gustave Hubbard.**

Constatons tout d'abord que le citoyen Gustave-Adolphe Hubbard est obligé d'avouer qu'il a prononcé les paroles de haine que nous avons mises dans sa bouche. Il reconnaît avoir formellement conseillé de poursuivre et de tailler en pièces ses adversaires.

S'il juge nécessaire aujourd'hui d'expliquer ce langage, c'est qu'il prêtait à confusion.

Nous lui accordons qu'il a simplement voulu parler non de mort violente, mais de mort civile. A qui réserve-t-il ce châtiment déjà suffisamment sévère ? A tous ceux évidemment qui ne se font pas la même conception que lui de la République. Voilà bien des Français hors la loi ! Hors la loi les électeurs de Pontoise et de Fontainebleau, hors la loi les délégués sénatoriaux de Seine et Marne, hors la loi les électeurs de Sisteron qui ont commis le crime de lui refuser leurs suffrages! A ses yeux, ils ne sauraient être autre chose que de mauvais républicains à qui il faut enlever toute influence et ne laisser dans aucun poste important. A ce compte, des arrondissements tout entiers, un grand département, seraient privés de leurs droits civiques. Pourtant, comme il est bon prince, le citoyen Hubbard les admettra par grâce au privilège de payer les impôts : à eux toutes les charges, à lui et à ses amis tous les honneurs et tous les profits.

Nous connaissons cette politique, elle s'appelle la politique du poing fermé. Nous en connaissons également les résultats : elle a provoqué de tels mécontements qu'elle a failli perdre la République elle-même.

## Rappel à l'Exactitude

Les lecteurs du *Sisteron-Journal* ne s'étonneront certainement pas de me voir préciser les conditions dans lesquelles j'ai suivi, comme j'espère bien le faire chaque année, les opérations des conseils de révision des cinq cantons de l'arrondissement.

J'ai été appelé à siéger comme conseiller général dans le canton de Volonne, à La Motte et à Turriers en remplacement de mes collègues désignés qui avaient été empêchés et m'avaient prié de les remplacer Je me suis tout naturellement rendu aux réunions du conseil à Sisteron, et à Noyers que j'ai l'honneur de représenter au conseil général.

Il faut une singulière lorgnette pour m'avoir vu dans les bagages de l'administration puisque je suis venu et reparti constamment dans ma voiture. Tout le monde sait à La Motte, à Turriers et à Noyers que je suis resté au milieu des bons républicains réunis en banquet. J'ai fait mon devoir de représentant en me rencontrant avec les maires des communes qui profitent avec raison du passage des administrateurs du département pour les entretenir des affaires des communes. Et je continuerai à le faire jusqu'à ce que le *Sisteron-Journal* obtienne qu'il soit décidé, s'il le peut, que cela est défendu à un Député. Les électeurs de *Sisteron-Journal* apprécieront et compareront le ton de mes réponses avec les épithètes, bien vainement désagréables, par lesquelles on nous donne un avant goût de la prochaine lutte électorale.

**Gustave Hubbard**

Tout le monde a entendu raconter cette histoire de l'Anglais qui suivait partout une ménagerie, ne manquait aucune représentation pour être bien sur d'être présent le jour où le lion dévorerait le dompteur. Cette histoire, c'est, révérence gardée, celle du citoyen Gustave-Adolphe Hubbard avec le conseil de révision.

Il ne l'a pas lâché d'une semelle — pardon, d'un tour de roue de sa voiture — dans l'espoir qu'il pourrait être prié de remplacer un conseiller général absent. Le cas, si nous sommes bien informés, s'est produit à La Motte. M. Hubbard a vraiment une merveilleuse aptitude à jouer les bouche-trous.

Nous n'avons jamais dit qu'il n'avait pas le droit de se rendre dans un canton quelconque le jour du conseil de revision, mais nous lui avons dénié le droit — et nous continuons — d'assister aux opérations toutes les fois où il n'était pas appelé à y prendre part comme conseiller général.

Pourtant à Sisteron comme à Noyers, il n'a guère quitté la salle de la mairie où il n'aurait même pas dû pénétrer. Nous avons soutenu — et nous le répétons — que s'il s'est constamment mêlé dans tout l'arrondissement aux autorités civiles et militaires, c'est non dans l'intérêt des populations, mais dans le sien propre, c'est pour faire croire à son prestige et à son crédit. Nous maintenons que cette façon de procéder, outre qu'elle indique un manque absolu de discrétion et de réserve, est une tentative de candidature officielle.

Quant aux lorgnettes, nous ne sommes pas comme le citoyen Hubbard assez familiers avec les juifs pour être capables d'apprécier leur qualité. De par ses relations, il possède à ce sujet une compétence que nous ne songeons pas à lui disputer.

# CHRONIQUE LOCALE

## ET RÉGIONALE

## SISTERON

—o—

**Fête Patronale.** — Programme des fêtes de la Pentecôte, les 25, 26, 27 et 28 mai ; Samedi 25, tenue de l'important marché de la Pentecôte ; à 8 h. du soir, retraite aux Flambeaux par la société musicale les Touristes des Alpes. Dimanche 26 mai, à 6 h. du matin, salves d'artillerie ; à 8 h. faubourg la Baume, ouverture du tir à la cible à l'arme de chasse ; à 2 h. cours de l'hôpital, brillant concert par la société musicale les Touristes des Alpes ; à 4 h. avenue de la gare, course de bicyclettes : course départementale, Ie prix, 20 fr. ; 2m prix, 10 fr. ; course locale, 1 prix, 15 fr. 2e prix 10 fr. ; 3e prix, 5 fr. à 9 h. du soir, brillants feux d'artifice ; à 10 h. place de la mairie, bal public à grand orchestre, illuminations générales. Lundi 27, continuation du concours de tir ; à 10 h. du matin, cours Saint-Jaume, jeux divers ; à 3 h. du soir, avenue de la gare, grandes courses de chevaux, organisées par la Société Hippique (voir le programme des courses que nous publions) ; à 9 h. du soir, cours Saint-Jaume, bal à grand orchestre ; mardi 28, à 9 h. du matin, cours Saint-Jaume, grand concours de boules ; entrée 2 fr, : 1e prix, 50 fr. et la moitié des entrées ; 2e prix, la moitié des entrées ; à 6 h. du soir, clôture du concours de tir.

MM. les directeurs d'attractions sont prévenus que les prix des places ont été diminuées de moitié de la dernière adjudication.

La municipalité et la Commirsion des fêtes déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

**Touristes des Alpes.** — Programme des morceaux qui seront exécutés Dimanche 26, à 3 h. du solr cours Paul Arène.

Paris-Bruxelles P. R. . . . . Turine.
Lugdunum (ouverture). . . . Allier.
Les Amourettes (valse). . . Gung'l.
Préçiosa (fantaisie). . . . . Weber.
Le Cimbre (Allègro). . . . . Signard.

**VILLE DE SISTERON**

# GRANDES COURSES

Organisées par la Société Hippique à l'occasion de la fête patronale le lundi 27 mai à 3 heures.

AVENUE DE LA GARE

**Prix de la Ville (100) fr.**

Offert part la ville de Sisteron

Au galop — pour tous chevaux dont la taille n'excédera pas 1 m 40 — Distance 1000m. — Entrée 3 fr

Premier prix **80** fr. : Secone prix **20** fr. et les entrées.

**Prix des Dames (150 fr.)**

Au galop — Pour tous chevaux d'une taille supérieure à 1 m 40 — Distance 1500 — Entrée 4 fr.

Premier prix **100** fr. : Second prix **50**fr. les entrées au 3me.

**Grand prix (300 fr.)**

uAu galop — Pour chevaux de tout âge — Toute tallle. Les chevaux ayant gagné un premier prix dans une les courses précédentes, recevront 6 kilos de surcharge — Distance 1800 mètres — Entrée 5 fr.

Premier prix **200** fr. : Second prix **100** fr. les entrées au 3me.

**Courses de mulets (100 frs.)**

Au galop — Distance 1000 mètres — Entrée 1 fr.

Premier prix **70** frs : Second prix **30** fr. tes entrées au 3me.

**Courses des aliborons (50 fr.)**

Allure libre — Distance 600 mètres — Entrée 1 fr.

Premier prix **35** fr. : Second prix **15** fr. les entrées au 3me.

Les engagements seront reçus jusqu'à lundi 27 mai à midi, au sège de la Société : café du Commerce.

La Ville de Sisteron ainsi que la commission des courses, déclinent toute responsabilité en cas d'accidents de quelque nature et pour quelque cause que ce soit. Des mesures d'ordre seront prises.

Commissaires ;
L. Thieux ; H. Morère

Starter ;
A, Reynaud

Juges
P. Turcan ; Massot ; L. Galician
E. Chabas : F. Hyriès.

**Variétés Sisteronnaises.** — A l'occasion de la fête patronale cet établissement a préparé une suite de soirées de gala avec une troupe lyrique de tout premier choix. Citons par ordre d'arrivée Mlles Blanche Dumoulin, romancière ; Rosita, genre ; Eliane, diction ; Lorenza, diction grivoise et M. Castor, comique grime qui à fait jeudi soir d'excellents débuts.

**ÉTAT-CIVIL**

du 17 au 25 Mai 1901

NAISSANCES

MARIAGES

Néant

DÉCÈS

Borrely Auguste Henri 5 ans.

Etienne Thérèze, 75 ans, Veuve Roman.

*Addition à la Fête Patronale*

Dimanche à 1 h. Place de la maire mat de cocagne, Prix 15 fr. 10 fr. et

© VILLE DE SISTERON

5 fr. et divers objets. L'ascencion au mat aura lieu pendant toute la durée des fêtes jusqu'à ce que tous les prix aient été gagnés.

La commission des fêtes et la Société Hippique prient les propriétaires de chiens de les tenir en laisse pendant les courses pour éviter des accidents,

---

Etude de Me Gaston BEINET,
AVOCAT-AVOUE
SISTERON (Basses-Alpes)

## *EXTRAIT*

d'un jugement
**en séparation de biens**

Suivant jugement rendu par défaut par le tribunal civil de première instance de Sisteron, le QUINZE mai mil-neuf-cent-un, la dame Marie Alphonsine, THEUS, épouse de Monsieur Joseph GARCIN, cultivateur domicilié et demeurant à Faucon, admise a l'assistance judiciaire, a été séparée de biens d'avec son mari.

*L'avoué de la demanderesse,*
Gaston BEINET.

---

Le PATRON decoupé GRANDEUR NATURELLE que donne gratuitement la MODE NATIONALE dans son numéro du 25 mai 1901, est un CHARMANT COSTUME COMPLET (Jupe et Corsage) pour FILLETTE de 12 à 14 ans.

En vente partout 10 cent. le numéro.

---

## Concurrence impossible

*Les soins apportés à la fabrication du célèbre Savon du Congo, le choix des matières premières et la sélection des essences parfumées qui lui communiquèrent ses puissantes vertues hygièniques, rendent toute concurrence impossible. C'est seulement grâce à une production quotidienne de* Cent mille pains *que Victor Vaissier peut établir une marque parfaite à ce prix, et la savonnerie française lui doit un succès sans précédent sur tous les marchés du monde.*

---

Etude de Me Léopold BÉQUART
Successeur de Me BASSAC
**Notaire**
SISTERON (Basses-Alpes)

## Licitation Amiable

### Avec concours d'étrangers

Le DIMANCHE DEUX JUIN mil-neuf-cent un à DEUX heures après-midi, il sera procédé en la salle des ventes sise Grand'Place à Sisteron, par le ministère de Me BÉQUART, à la

**Vente aux Enchères Publiques**

des immeubles ci-après désignés dépendant de la succession de Dame JUSTET épouse Chauvin et situés à SISTERON et ENTREPIERRES.

### DÉSIGNATION

PREMIER LOT

Une MAISON située au quartier de Bourg-Reynaud, rue du Rempart, avec écurie contigue, confrontant : rue, Colombon, Veuve Ripert.

Mise à prix : Cinquante francs.
ci . . . . . 50 franes.

SECOND LOT

Une PROPRIÉTÉ située au quartier de St-Pierre, relevée au plau cadastral sous le numéro 519 section C. pour une contenance de 21 a. 60 cent. confrontant : Latil, Vallon, Vanel.

Mise à prix : Cinq francs.
ci . . . . . 5 francs.

TROISIÈME LOT

PROPRIÉTÉ à l'arrosage, au plan de la Baume, relevée au plan cadastral sous le numéro 164, section B. pour une contenance cadastrale de 36 ares 10 cent., confrontant : chemin de Valernes, Figuière François, chemin de St-Didier et Mme Zazira.

Mise à prix : Six cents francs.
ci . . . . . 600 francs.

COMMUNE D'ENTREPIERRES

QUATRIEME LOT

Moitié d'un Bosquet situé au quartier de Mézien, confrontant : Vve Paret Figuière Desiré, Siard Bremond, Justet.

Mise à prix : Cinquante francs.
ci . . . . . 50 francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Me BÉQUART dépositaire du cahier des charges.

Pour extrait :
L. BEQUART

---

## ON NE PEUT LE NIER.

Il y a dans l'Emulsion Scott quelque chose que vous ne trouvez dans aucun autre remède.

**Monsieur BONFILS**

Les bienfaits que l'on retire de l'Emulsion Scott convainquent ceux qui l'ont employé qu'il y a dans cette préparation quelque chose la rendant supérieure à tout autre remède. Le succès de l'Eulsion Scott repose sur son mérite, et ses propriétées sont clairement révélées dans les centaines de lettres que nous publions afin de montrer ce que peu faire ce remède. Il n'y a au monde aucun remède qui lui resmble et, conséquement, la seule manière d'apprécier cette préparation, c'est de l'acheter et d'en faire l'essai, comme il le fut dans le cas suivant

Marseille le 12 juillet 1899

Messieurs, Au moment ou j'ai commencé l'emploi de l'Emulsion Scott, j'étais depuis quelque temps déjà atteint de maux d'estomac qui me faisaient beaucoup souffrir et m'avaient fait perdre l'appétit. Il m'était en outre impossible de dormir la nuit, car aussiôt que je me couchais j'était pris de violents accés de toux, fréquemment suivis de vomissements, J'étais incommodé par des sueurs incessantes, je maigrissais considérablemènt et mon état s'aggravant de jour en jour, je ne tardais pas a devenir très anémique.

Par la lecture d'un journal j'appris les merveilleuses propriété de l'Emulsion Scott, dont je m'empressai de faire l'emploi et j'ai le plaisir de vous informer que grâce à l'Emulsion Scott, je suis aujourd'hui en parfaite santé.

Veuillez aggrèer Messieur, mes salutations empressées. Casimir Bonfils, 87, rue paradis.

Il est impossible de discuter les bienfaits obtenus par l'Emulsion Scott. Des milliers de personnes nous adressent de toutes les parties du monde des lettres racontant les guérisons les plus extraodinaires effectuées par cette préparation, et la majorité de nos correspondants nous exprime sans recherche que les autres remèdes ne peuvent lui être comparés. Aucun autre remède ne resemble à l'Emulsion Scott comme vous vous en rendez compte si vous voulez bien prendre le soin d'acheter la véritable que vous pouvez reconnaître à notre marque de fabrique.

---

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à *M. Vincent*, 8, place Victor Hugo, à Grenoble qui répondra gratis et franco par courrier et, enverra les indications demandées.

---

## AUX 100.000 CHEMISES

**3, rue Tapis Vert, MARSEILLE**

ente directe du producteur aux cons mateurs

**Série** de hemises repassées à **3 fr. 30 et 4.50**

**PRIX FIXES**

---

## PAUVRES SOURDS

Ne gardez pas plus longtemps votre affection, à la fois si génante et si nuisible. Imitez M. Villier-Debu, de Mérangle, par Forenvilliers (Eure-et Loir), qui, à la date du 22 avril dernier, nous apprenp sa guérison, datant de 1897, en amenant son jeune fils, âgé de 9 mois de 9 ans, également sourd' en consultation Le cas du père était grave, il n'endait que les bruits aigus et très rapprochés, en outre, des éc ulements d'oreilles nauséabondes comppliquaient son mal et il souffrait de toute la tête.

Au moyen du questionnaire pathologique, après avoir lu le JOURNAL DE LA SURDITE, il prit une consultation gratuite par correspondence, n'observa le traitement que 27 jours pour arriver à cet heureux résultat. Faite comme lui, demandez à titre gratuit ces deux document a L'INSTITUT DROUET, 112, BOULEVARD ROCHECHOUARD, PARIS (18e arr.).

---

## SISTERON-JOURNAL

**EST EN VENTE**

MARSEILLE chez Madame GRA.
Cours Belzunce.
à AIX chez M. César MARTINET
Cours Mirabeau
à TOULON, Chez Mme ROLLAND
KIOSQUE N° 2 ; BOULEVARD DE STRASBOURG

---

## A Céder de suite

## Bureau de Tabacs et Café Lombard

---

**La Semaine Française.** — (Echo de la semaine), politique et littéraire, est la revue hebdomadaire la plus complète pour les familles et **la moins chère**. C'est le cabinet de lecture chez soi. Elles publie des ètudes des nouvelles, des pièces des romans de nos plus grands écrivains, des chroniques des théâtres, des académies, des sciences et des arts, de la mode de ménage. des passe-temps et des récréations de famille. Abonnement 6 fr. par an : 20 pages de texte chaque semaine avec supplément illustrés. Prime, de librairie remboursant le prix de l'abonnement. Autres primes extraordinaire.

Administration et Rédaction : *30, rue Taitbout*, PARIS.

---

## LECTURE POUR TOUS

A Chaque livraison nouvelle des *Lectures pour Tous*, on une surprise Il semble en effet que cette revue si universellement populaire devienne sans cesse plus variée, plus attrayante Des articles toujours frappants et pittoresques, des études de vulgarisation, des romans, des récits amusants ou dramatiques, d'adondantes illustrations, tel est le merveilleux ensemble qu'offrent chaque mois les *Lectures pour Tous*, publiées par la Librairie Hachette et Cie.

Voisi le sommaire: du No de MAI *Le Collier de la Reine* ; *Une Scroquerie Historique* ; *L'Homme des Cavernes au XXe siècle* ; *Messagers Aériens* ; *Marche printanière*, par P. PICHART *L'Odyssée d'un Géant de pierre* ; *L'Accusateur Imprévu* roman ; *Les Péripéties d'une Mission Frnçaise au Yun-Nan* ; *Du Mariage forcé au Mariage par consentement : Quelques Coutumes bizarres dans les différents Pays* ; *La Gloire prix de l'Effort : Comment s'enchaînent les découvertes d'un savant. Un Coup de Feu*, nouvelle par AL. DUMAS *Les Mémoires du dernier Chevrl de Fiacre.*

---

**60 ANNÉES DE SUCCÈS**

**HORS CONCOURS**
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
**Alcool de Menthe**
**DE RICQLÈS**

**BOISSON HYGIÉNIQUE** d'un **goût exquis** et d'une **fraîcheur délicieuse, calme** instantanément la **soif** et **assainit** l'eau.
**ELIXIR SOUVERAIN** contre les **indigestions**, la **Dysenterie**, la **Cholérine ; dissipe les** maux de **cœur**, de **tête**, d'**estomac**.
**EXCELLENT** pour les **DENTS** et la **TOILETTE**.
**PRÉSERVATIF** contre les **ÉPIDÉMIES**
*REFUSER LES IMITATIONS*
Exiger le nom **DE RICQLÈS**

---

---

## LA GUÉRISON DES SOURDS

**L'action électrique continue de l'*Audiphone invisible Bernard* rend l'ouïe naturelle aux sourds et ce merveilleux appareil est la base de la Méthode aurivoltaïque. Le Directeur de l'Institut National de la Surdité, 7, rue de Londres, à Paris, envoie *gratuitement* le journal "La Médecine des Sens" à toutes les personnes qui en font la demande.**

---

## PURIFIEZ L'AIR

**en brûlant du PAPIER d'ARMÉNIE**
*Le meilleur Désinfectant connu.*

L'emploi du **PAPIER D'ARMÉNIE** au point de vue de l'hygiène des habitations, est un véritable service public.

EN VENTE PARTOUT
Gros : **A. PONSOT**, 8, Rue d'Enghien, Paris. *Echantillons gratis.*

---

Le Gérant L. QUEYREL

Sisteron, Imprimerie A. TURIN

---

**ANÉMIE** — **EN 20 JOURS** *GUÉRISON RADICALE* par l'**ÉLIXIR de St VINCENT de PAUL**
Renseignements chez les **SŒURS de la CHARITÉ**, 105, Rue Saint-Dominique, Paris. Gustave, Ph^ien, 1, Passage Saulnier, Paris et t^tes Ph^ies. — *Broch. franco.*

---

# BELLE JARDINIÈRE

**PARIS** 2, Rue du Pont-Neuf, 2 **PARIS**

*LA PLUS GRANDE MAISON DE VÊTEMENTS*
DU MONDE ENTIER

# VÊTEMENTS

pour **HOMMES, DAMES** et **ENFANTS**

**TOUT** ce qui concerne la **TOILETTE** de l'Homme et de l'Enfant

Envoi franco des CATALOGUES ILLUSTRÉS et ÉCHANTILLONS sur demande.

**Expéditions Franco à partir de 25 Francs.**

SEULES SUCCURSALES : *LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, NANTES, ANGERS, SAINTES, LILLE.*

© VILLE DE SISTERON

MAISON FONDÉE EN 1860

# Droguerie — Herboristerie

## PRODUITS CHIMIQUES POUR LES ARTS ET L'INDUSTRIE

# AUG. TURIN

Place de l'Horloge, **SISTERON** (Basses-Alpes)

SPÉCIALTÉ DE PEINTURES PRÉPARÉES

DÉPOT DU CRISTALOL

PEINTURES LYONNAISES

EMAILLANTES ET INALTÉRABLES

VERNIS ET PINCEAUX

*VERNIS MARSEILLAIS pour les CARREAUX*

RHUM, COGNAC, LIQUEURS

ALCOOL DE MENTHE AMÉRICAINE

MASTIC POUR GREFFER A FROID

PEAUX DE CHAMOIS

THÉ DE CHINE — RACAHOUT -- CHOCOLATS

Huiles spéciales pour Machines à Coudre et Cycles

## Parfumerie Hygiènique aux Fleurs des Alpes

---

# GRANDENTREPOT de BLÉS

ENGRAIS CHIMIQUES ANIMALISÉS

de tout dosage (*garantis sur anaysle*

## ANT. REYNIER

Rue Mercerie, SISTERON et GRANDE SAINTE-ANNE

Pour renseignements s'adresser à M. L. PEYROTHE, bijoutier, Rue Mercerie, Sisteron.

---

SOC.TÉ ANONYME DE LA G.DE DISTILL.IE — E. CUSENIER Fils Aîné & C.ie — CAPITAL SOCIAL 10.000.000 Frs

LA PLUS GRANDE DISTILLERIE DU MONDE — 15 USINES et C.ES FRANCE ET ETRANGER

PEACH BRANDY — PRUNELLE — KUMMEL — MERISETTE — PEPPERMINT — LA MAZARINE — EXTRA SEC CURAÇAO — QUINQUINA CUSENIER — LE SEUL VRAI

FINE CHAMP.E DE LA COURONNE — MARQUE V.H.O

LIQUEURS A BASE DE FINE CHAMPAGNE

# CUSENIER

APERITIFS SUPERIEURS HYGIENIQUES

ABSINTHE BLANCHE — VERMOUTH QUINQ.NA — TONIQUE BITTER — AMER CUSENIER — ABSINTHE HYGIENIQUE

PARIS 226 Boulev.d Voltaire 226 PARIS

---

*l'Art de gagner de l'Argent à la Bourse* Envoi gratis, GAILLARD, 5, rue Feydeau, PARIS

---

## CAHIERS de DESSIN

Papier Ingre

ENCRES CARDOT

NOIRE ET DE COULEUR

REGISTRES

COPIES DE LETTRES

---

*Impressions*

COMMERCIALES ET DE LUXE

CIRCULAIRES

Têtes de Lettres

BROCHURES

Lettres de Mariage

DE NAISSANCE

et de Décès

PRIX-COURANT

ENVELOPPES

---

## IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

# AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les *Impressions Lithographiques*

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

---

*Impressions*

COMMERCIALES ET DE LUXE

FACTURES

Livres à Souche

REGISTRES

Labeurs

PROSPECTUS

MANDATS

*Etiquettes en Couleurs*

VARIÉES

---

## CARNETS

A SOUCHE

Timbres en Cahoutchouc

CIRE A CACHETER

*Carnets d'Échéances*

CARNETS

DE POCHE

---

Demandez

ALCOOL DE MENTHE

AMÉRICAINE

le plus parfumé

DÉPOT : Droguerie TURIN, place de l'Horloge

---

MACHINES A COUDRE COUSANT SANS EMBU PERFECTION pour FAMILLES et ATELIERS

---

FORTUNE! FORTUNE!! PAR LE

Système Américain

le seul qui permette de réaliser en quelques jours, presque sans risque, avec un petit capital, de très gros bénéfices. On peut, avec 250 fr., gagner toutes les semaines de 500 à 1.500 fr. *Bénéfices payés tous les 10 jours.*

Demander *notice* à MM. BAHIER et C.ie, banquiers, 9, *Rue des Filles Saint-Thomas*, 9, près la Bourse, *PARIS.*

---

Le Gérant, — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON